

## **Procès-verbal de l'Assemblée générale du 4 Février 2001** **Association des Jardins Familiaux du District**

Membres présents : 92,

Représentés : 9.

Sur 238 membres au total, cela représente 42 %.

Pourcentages de membres présents et représentés par secteur :

SAINT-FIACRE : .....	76 %
ROSERAIE : .....	61 %
BONS-MALDES NORD : .....	57 %
MARAIS DE L'HÔPITAL : .....	47 %
TERRAIN DE SEJOUR : .....	41 %
PENSIONNÉS : .....	40 %
ANCIENS-JARDINS : .....	39 %
LEDRU-ROLLIN: .....	38 %
BOIS D'AMOUR, FER À CHEVAL : .....	36 %
BONS-MALADES SUD: .....	26 %
ÉGALITE : .....	20 %
ALLÉE DES VEUVES : .....	18 %
MARAÎCHERS : .....	0 %
MEMBRES HONORAIRES: .....	0 %

Didier KLODAWSKI remercie toutes les personnes d'être présentes ce matin à l'assemblée générale. Il précise que c'est un moment important dans la vie d'une association. L'assemblée constitue un espace de rencontre dans lequel, les jardiniers peuvent échanger leurs impressions et prendre des décisions importantes. Il remercie vivement monsieur Jean-Louis SCHNEITER, pour l'intérêt qu'il porte à l'AJFD et à la fédération, tant au niveau de ses présences à toutes les manifestations importantes, qu'au niveau des subventions accordées.

Un grand merci à madame Jeannine LAPIE pour son travail, pendant toutes ces années et pour son dévouement aux jardins familiaux. C'est toujours un grand plaisir de la rencontrer Madame LAPIE fait partie de la grande famille des jardins familiaux. Un lien d'amitié s'est lié entre nous. Ensuite, le président demande d'observer une minute de silence, à la mémoire des jardiniers ou des membres de leur famille disparus. Ensuite, Didier KLODAWSKI remercie les invités :

Michel HERBRETEAU : président de Pays de France,  
Guy PILLONDEAU : vice-président de Pays de France,  
Fabienne et Pierre GROS : président et secrétaire de Croix du Sud,  
Georgy WEILLER : vice-président de Croix du Sud,  
Michel MINGELINCK : président des J.F. des cheminots de Reims,  
Michel JUILLARD : responsable des J.F. des cheminots en délégation nationale,  
Michel LEBRUN : président de Trois Fontaines,  
Raymond TERRE : trésorier de Trois Fontaines,  
et Charles HAINON : président du Maroc.

Le président ouvre la séance à 9 heures 38. il remercie les personnes ayant pris des fonctions au sein de notre association pour leur excellent travail.

Le Bureau :

Michel DIDIER : trésorier,  
Jean-Pierre LACROIX : trésorier-adjoint, membre sortant,  
Michèle EWERTZ : secrétaire-adjoint,

Les autres administrateurs :

José DIAS : MHP,  
Jean MAST (ces derniers ont su gérer le problème du réseau d'eau chaude),  
Jocelyn HANS : BAM,  
Gérard BARTHELEMY : ROS,  
Hugues FRANEL : CHP,  
Maurice BOUILLARD : STF, MAR,

Les porte-parole :

Joseph MANZONI : BMN,  
Jean-Paul LAPEYRONNIE : adjoint BMN,  
Henri FRAYSSINET : ANJ,  
Bernardin ANTONIACK : TSE,  
Michel MAILLIET : adjoint : TSE,  
Michel ZAZZI : BMS,  
Marilyne DETANTE : ADV,  
Daniel BALIGOUT : LDR,  
Slobodah DJURADJEVIC : CHP.

Les contrôleurs aux comptes :

Monique GAUTHIER-BRUNO,  
Jean-charles DELMAIRE.

Avant d'aborder l'ordre du jour, le président tient à préciser que toutes ces personnes passent beaucoup de temps à la bonne marche de l'AJFD. Les jardiniers doivent en prendre conscience et respecter leur travail. Sans elles, l'AJFD ne fonctionnerait pas. C'est un travail bénévole, et elles paient comme les autres leur cotisation.

Quant au président, ce dernier passe beaucoup de temps à la gestion de l'AJFD, et il ne le compte même plus. Il demande, à Brigitte, sa campagne de l'aider. Il prend ensuite des exemples, afin de bien faire comprendre à tout le monde, que s'occuper d'une association demande beaucoup de disponibilités et d'écoute.

Didier KLODAWSKI précise que toutes les personnes ayant pris des responsabilités font leur travail avec plaisir. Notre objectif est que ça tourne bien et que tous les jardiniers soient heureux de cultiver un petit lopin de terre. Ils disposent d'une pompe d'une pour deux, un abri et un bac à compost.

De votre côté, vous devez améliorer les choses, par exemple huiler un cadenas, même avec de l'huile d'olive, ce n'est pas grand chose, mais ça compte. Nous avons souvent entendu dire que, *c'est pour l'AJFD, alors ça ne m'intéresse pas. Ce matériel appartient à l'AJFD, alors je n'en ai rien à faire.* Les gens doivent changer de comportement. Le président s'adresse aux râleurs, aux personnes qui ne sont jamais d'accord. Au lieu de critiquer, elles peuvent venir aider, et prendre des initiatives. Il faut faire quelque chose de positif. Didier KLODAWSKI précise que ces personnes ne sont pas présentes, aujourd'hui. On ne les voit jamais aux réunions. Mais on entend souvent parler d'elles.

Autre point, l'année précédente, il y a eu trop d'énervement et d'agressivité dans les jardins, il faut que ça cesse, dès maintenant. De ce fait, nous sommes amenés à modifier le règlement intérieur. Le président annonce qu'il a failli recevoir un coup de poing dans deux secteurs. Didier KLODAWSKI rappelle l'ordre du jour, et annonce qu'il y a beaucoup de points à aborder.

### **Premier point - lecture et approbation du dernier P.V .-**

Didier KLODAWSKI lit une partie du P.V., puis demande s'il y a des précisions.

Approbation à l'unanimité.

### **Deuxième point - lecture du rapport d'activité -**

#### **Subventions**

Le président remercie la ville de Reims pour ses subventions en numéraire et en nature et pour le nouveau secteur EGALITE, suite à la perte de terrains aux ANJ. Nous avons reçu six abris bois et trente bacs à compost qui sont actuellement entreposés dans l'entreprise TIM.

Subvention d'équipement : 35 000 F (5 335,72 €)

Subvention de fonctionnement : 15 000 (2 286,74 €)

Subvention pour la location de la salle pour l'AG : 1 042 F (158,85 €).

#### **Achats et investissements**

1 remorque,

10 pompes,

1 télécopieur, l'ancien est tombé en panne,

6 abris,

30 bacs à compost,

Réparation de divers grillages (merci à Maurice BOUILLARD, José DIAS et Jean MAST),

Portail CHP réparé par l'entreprise OLIVIER,

100 litres de Lazure,

De la peinture antirouille,  
Du champagne,  
Des coupes pour le concours,  
Bennes (on ne paie que le déchargement, merci à Coup d'Cœur).

#### **Tour des secteurs**

2 fois pour le concours avec mes collègues,  
2 fois au début et en fin d'année pour vérifier les jardins

#### **Visites**

ANJ 2 fois,  
ADV,  
BMS,  
TSE,  
LDR,  
MHP 3 fois,  
STF, MAR 3 fois.

Vos demandes globales ont été les bennes et le respect plus strict du règlement intérieur.

#### **Collaboration avec Coup d'Cœur**

Tonte  
Déplacement d'abris  
Bennes

#### **Problèmes rencontrés**

Réseau d'eau chaude MHP : à l'origine, les travaux devaient se terminer fin février. Maintenant, il plus juste de penser à fin avril 2001. Le président demande que tout doit être remis en état. Les entreprises doivent rapporter de la terre végétale.

Agression de jardiniers LDR, STF.

Secteur EGA : nouveau secteur, un seul jardin a été vraiment entretenu. Les voisins sont mécontents, à cause de l'herbe, des graines et des bouteilles de bière.

Secteur ANJ : le président estime qu'il n'était pas le seul, à ne pas entretenir correctement son jardin. Le secteur a changé. Il n'est pas venu beaucoup cette année. Conséquence, il y a eu du laisser aller, le secteur n'est plus agréable : dépôt à l'extérieur du secteur, jardins non faits. La serre, deux personnes avaient promis de la remettre en état, rien n'est fait. Tout ceci est peut être dû aux vols répétés qu'il y a eu en juin et juillet. De nombreux jardiniers ont voulu porter plainte au commissariat central. La police leur a demandé des factures et des devis. De ce fait, elle n'a pas enregistré les plaintes. Didier KLODAWSKI a voulu également porter plainte au nom des jardiniers du secteur, avec une lettre signée par eux. L'adjointe de sécurité a refusé de prendre la plainte. Elle a signalé que la plainte doit être adressée directement au procureur de la république.

Le président a écrit au procureur au moins d'août et aucune nouvelle à ce jour. Que doit-on faire ? Apparemment, les plaintes sont prises dans les commissariats de quartier.

Le président constate que certaines plaintes ne sont pas enregistrées. Que deviennent alors les véritables statistiques sur la délinquance ? Il y a eu ensuite, des jeunes qui ont pénétré dans les jardins, secteur ANJ, en plein jour. La police n'a pas voulu venir, prétextant qu'aucune plainte n'avait été portée. ??? Elle avait refusé les plaintes. Monsieur HAREN intervient et précise qu'il faut alors saisir un conciliateur. Le président le remercie de son intervention.

Autre point, William POIRET rembourse régulièrement: 400 francs par mois, suivant nos accords. Cela prendra encore un certain temps.

### **Fédération**

La Fédération se porte bien. Toutes les associations adhérentes sont très satisfaites. Une autre association s'est jointe, les jardins du cheminot. Ceci avait été annoncé lors de la dernière assemblée. Ce qui fait maintenant sept associations : Jardins du cheminot, Trois Fontaines, Croix du Sud, Pays de France, Maroc, Saint-Brice-Courcelles, District et un membre indépendant.

Ce qui représente environ 850 jardins. L'AJFD et la Fédération ont remis les coupes de plus beaux jardins, en présence de monsieur le Maire et de monsieur Talmud, fin novembre 2000, dans la salle VAUBAN. En ce qui concerne les associations des Jardins du cheminot, Trois Fontaines et Saint Brice, nous avons remis les coupes lors de leur assemblée générale. Encore bravo aux personnes qui ont gagné. Il y a eu une catégorie potager, toutes catégories, en faisant la différence entre actifs et retraités, une catégorie spéciale nouveaux jardiniers. Jean MAST et José DIAS ont gagné la coupe du jubilé, c'est pour les personnes qui ont gagné toutes catégories et qui ont rendu des services à l'AJFD. Précédemment, il y a eu Gérard BARTHELEMY et Maurice BOUILLARD.

La Fédération est un groupe travail, elle permet la rencontre avec les autres associations de J.F. Pour vous, c'est l'avantage de conserver un jardin, si vous déménager. En effet, vous serez toujours prioritaires pour avoir un jardin dans une autre association de J.F.

Cette année, nous avons organisé Jardins Passion au Parc des expositions. C'était très bien et instructif ; la Foire exposition toujours au Parc, c'était un peu moins bien. Nous avons organisé le départ en retraite de madame LAPIE et de monsieur DOE, et à cette occasion, en gage d'amitié, nous leur avons offert un petit cadeau. Pierre DOE a pris un jardin à la ROSERAIE. Nous avons eu une réunion avec monsieur TALMUD, au moins de décembre afin d'aborder certains problèmes et d'envisager ensemble les perspectives 2001. Le repas dansant devrait avoir lieu, fin octobre ou début novembre.

Madame LEBORGNE demande si la Fédération est nationale. Didier KLODASKI précise que c'est une initiative locale, c'est la Fédération des J.F. de l'agglomération de Reims. Madame LEBROGNE s'en réjouit.

Approbation du rapport d'activité à l'unanimité.

### **Troisième point - Rapport financier -**

Le président donne la parole à Michel DIDIER pour le rapport financier. Le trésorier lit son rapport et donne certaines précisions, puis demande s'il y a des questions. Didier KLODAWSKI le remercie.

### **Quatrième point - Rapport de la commission de contrôle -**

Le président précise que Henri WARGACKI a démissionné de la commission par lettre recommandée, puis a fait l'objet d'une exclusion définitive par le conseil d'administration, suite à l'agression du président dans les jardins. Monique GAUTHIER-BRUNO lit le rapport de la commission de contrôle. N'ayant décelé aucune anomalie, la commission propose à l'assemblée d'approuver les comptes et donne quitus au trésorier, le remercie pour son sérieux et son excellent travail. Puis, le président remercie la commission.

Approbation des comptes à l'unanimité.

Michel DIDIER demande à nouveau la parole et annonce qu'il arrêtera ses fonctions de trésorier à la clôture du présent exercice, mais restera administrateur pour continuer à aider l'AJFD. Didier KLODAWSKI le remercie pour son travail exemplaire entrepris depuis 10 ans.

### **Cinquième point - Renouvellement des membres de la commission -**

Monique GAUTHIER-BRUNO et Jean-Charles DELMAIRE se représentent. Le président demande une troisième personne. Au bout de trois minutes, Éric MARTIN (STF) se présente.

Approbation à l'unanimité.

Monsieur Jean-Louis SCHNEITER prend la parole remercie le bureau de l'association pour son travail. Il est ravi de constater que les responsables des autres associations sont toujours présents à l'assemblée. Il remercie la personne indiquant qu'il fallait rendez-vous avec un conciliateur, en cas de problème. L'AJFD recevra une subvention exceptionnelle, couvrant la perte de cotisations, due aux travaux au secteur MHP. Il précise que tout sera remis en état dans ce secteur. Le Maire évoque la possibilité d'extension des jardins familiaux dans le District. Mais les parcelles seraient éparpillées. Didier KLODAWSKI remercie monsieur Jean-Louis SCHNEITER.

### **Sixième point - Élection des administrateurs -**

Le président fait part des personnes qui se présentent ou qui se représentent :

Maurice BOUILLARD, Michel DIDIER, Gérard BARTHELEMY et Didier KLODAWSKI. Aucune autre demande n'est parvenue. Pierre BIGORGNE demande une élection séparée.

Maurice BOUILLARD (Saint-Fiacre, Maraîchers), membre entrant, coopté par le conseil d'administration, remplace Jean-Pierre LACROIX démissionnaire, durée deux ans.

Approbation à l'unanimité.

Michel DIDIER (ROS), membre sortant se représentant, pour trois ans.

Approbation à l'unanimité.

Gérard BARTHELEMY (ROS), remplaçant il y a trois ans Yannick FOUGEROUSE démissionnaire, membre sortant se représentant, pour trois ans.

Approbation à l'unanimité.

Didier KLODAWSKI annonce à l'assemblée qu'il n'a pas cultivé son jardin cette année. Son jardin sera coupé en deux, il était trop grand. Pierre BIGORGNE intervient sans avoir demandé la parole et demande la démission du président. Il annonce qu'il a vérifié l'adresse de la maison de campagne de Didier KLODAWSKI dans l'annuaire, et, que cette dernière est située à ARCIS LE PONSART, Grande Rue.

Didier KLODAWSKI n'a jamais caché qu'il avait fait l'acquisition d'une maison à la campagne depuis une dizaine d'année. Il a apporté à Pierre BIGORGNE, sa taxe foncière de l'année 2000. Cette taxe concernant sa propriété a été envoyée par le Trésor public, au 48 rue de la Garenne. Pierre BIGORGNE insiste et demande à nouveau la démission du président.

Michel DIDIER demande l'avis de l'assemblée générale. Didier KLODAWSKI précise que c'est sa vie privée, qu'il se rend dans sa maison de campagne quand il le désire, et, qu'il n'a à rendre de compte à Pierre BIGORGNE. Didier KLODAWSKI évoque le fait que Pierre BIGORGNE ne respecte pas toujours les statuts et règlement intérieur de l'association et donne deux exemples. Ce dernier ne comprend pas. Plusieurs jardiniers précisent que cela est ridicule et que l'on n'a pas à s'ingérer dans la vie privée du président. D'autres le remercient pour son travail effectué depuis toutes ces années au service de l'AJFD. Pierre BIGORGNE demande à nouveau sa démission.

Passage au vote : pour garder Didier KLODAWSKI membre actif et pour sa nomination au poste d'administrateur. Pour : 100, Abstention : 0 Contre : 1.

Didier KLODAWSKI remercie très vivement les jardiniers qui le soutiennent et il reconnaît que les encouragements de l'assemblée lui procurent une grande satisfaction.

Une personne demande que Pierre BIGORGNE soit déchu de son titre de président d'honneur. L'assemblée générale approuve dans sa majorité. Pierre BIGORGNE intervient et précise que les statuts ne prévoient pas le titre de président d'honneur.

### **Septième point - Avenant au règlement intérieur -**

Quatre nouveaux articles sont présentés aujourd'hui. Ces nouvelles mesures ont été demandées par les jardiniers, lors des réunions de secteur ou par des administrateurs. Le président rappelle que les jardiniers demandent un plus grand respect des statuts et du règlement intérieur, donc ce vote est important.

Premier article à inclure au règlement intérieur. Yannick FOUGEROUSE fait remarquer que l'article 16 alinéa 1 du présent règlement en fait déjà allusion. D'autres personnes font remarquer qu'elles recueillent l'eau de pluie dans des tonneaux. L'assemblée générale refuse dans sa majorité. Les trois articles suivants ont été adoptés à l'unanimité par l'assemblée générale et seront, de ce fait, ajoutés au règlement intérieur de l'AJFD.

#### **Huitième point- Perspectives pour l'année 2001 -**

Comme vous l'avez demandé maintes fois, il y aura un plus grand respect des statuts et du règlement intérieur. Nous vérifierons plus souvent l'état des cultures. La première visite des secteurs aura lieu fin avril, début mai. Les portes d'entrées doivent rester fermées. Il y a du laisser-aller aux ANJ. Des jardiniers du secteur se plaignent que les portes restent ouvertes la nuit et même pendant midi, quand il n'y a plus personne.

La permanence a toujours lieu le dernier samedi du mois, entre 18 h. 30 et 19 h. 30. Ensuite, Didier KLODAWSKI fait part du projet de budget. La cotisation pourrait être portée à 65 centimes le mètre carré, soit une augmentation de 5 centimes. Pour un jardin moyen (290 m<sup>2</sup>), cela entraîne une augmentation de 14,50 F. Au passage à l'euro, la cotisation fera donc 0,10 €. Pour faciliter le travail du trésorier, les comptes seront clôturés en franc le 16 février 2002, puis réouvert le 17 février 2002 en euros. Madame LE BORGNE intervient et demande de ne pas augmenter les cotisations, puisque les comptes sont équilibrés. Le président propose que la cotisation proportionnelle soit portée à 65 centimes le mètre carré seulement à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2001, pour faciliter le passage à l'euro.

Approbation à l'unanimité.

Est-il intéressant de créer, un site Internet AJFD ? Refusé.

Continue-t-on les bennes ? Cela revient entre 800 et 1 500 F à a chaque fois. Refusé à l'unanimité.

Didier KLODAWSKI préviendra les jardiniers pour la livraison des bacs à compost et des abris. La serre aux ANJ est toujours d'actualité. Il n'est question de refaire un jardin. Le président demande s'il faut rencontrer les adhérents dans les jardins. La réponse est oui.

Le président propose d'organiser une réunion avec tous les administrateurs et les porte-parole en mars ou avril, afin de discuter ensemble des problèmes de gestion rencontrés dans les jardins et réfléchir aux solutions envisagées. Prévoir une durée d'une heure à une heure et demie. Ensuite l'association pourrait inviter à dîner dans un restaurant toutes les personnes ayant pris des fonctions au sein de l'AJFD, ainsi que les conjoints. Ceci afin de les remercier. Approbation à l'unanimité.

#### **Neuvième point - Réponses aux questions posées par écrit -**

Monsieur Pierre LAMBERT (ANJ) : *serait-il possible de fixer l'assemblée générale à un autre créneau horaire, que le dimanche matin ? Créneau proposé le samedi vers 18, 19 ou 20 heures ? Au choix des votants.*

Les membres présents optent pour le dimanche matin.

Monsieur YVES CHARTIER (ANJ) : *Cela fait trois assemblées que je fais avec vous. Comment se fait-il que l'on soit obligé de poser ses questions par écrit, sans avoir de quoi, nous allons débattre. C'est la seule assemblée générale où l'on n'a pas droit à la parole. Pour moi, c'est de la dictature ???*

Didier KLODAWSKI répond. Vous avez le droit à la parole, puisque vous la demandez et vous la prenez. Qu'entendez-vous par dictature ? La dictature est un régime autoritaire dans lequel il n'y a pas le droit de vote. Personne ne vote.

Ce n'est pas le cas à l'AJFD, tout est décidé par vote. Les nouveaux statuts ont été acceptés à l'unanimité par les jardiniers le 24 janvier 1993 en assemblée générale extraordinaire. Vous avez pris un jardin le 23 février 1996, nous vous avons alors remis les statuts et le règlement intérieur. Vous avez le signé la formule: *j'ai reçu en main propre les statuts et R.I. et déclare en avoir pris connaissance*. On vous a alors demandé si vous aviez des questions. Aucune. Vous deviez être au courant que les questions doivent être posées par écrit.

L'article 18 des statuts stipule que vous devez donner vos questions six jours avant la réunion. J'avais expliqué pourquoi à l'époque. Je prépare l'assemblée générale et les réponses à vos questions et suggestions. Il me faut un certain temps de réflexion. Je n'ai pas toujours les réponses immédiatement. Mais, vous avez toujours la possibilité de prendre la parole, si vous la demandez, à l'assemblée. Je vous envoie la convocation quinze jours avant la réunion. Je vous indique l'ordre du jour. J'attends de vous également la même chose, c'est la moindre des politesses.

Monsieur Henri ALAIN (EGA) : *grillage endommagé. Prévoir des gouttières, plus des descentes d'eau, plus des tonneaux. Prévoir du désherbant. Et ne pas oublier les arbres fruitiers.*

Je remercie Alain HENRY d'avoir envoyé ses suggestion et ses questions, ce qui m'a permis de prévoir la restauration du grillage au budget prévisionnel. Pour les gouttières et les descentes d'eau, il faut demander l'autorisation par écrit au conseil d'administration. Pour le désherbant, c'est d'accord. Mais j'en avais déjà donné à l'ancien responsable du secteur, Jean-Michel ADAM. Ce dernier a démissionné. Et aucune nouvelle de lui.

Monsieur Pierre BIGORGNE (ANJ) : *en interprétant fidèlement statuts et règlement intérieur de l'A.J.F.D, peut-on :*

- *ne plus avoir sa résidence principale dans le district de Reims et rester membre actif voire administrateur ?*
- *ne pas être exclu immédiatement de l'association, et de ce fait, interdit d'accès à toute parcelle gérée par l'association, quand le jardin n'est pas, ou mal cultivé ?*

La réponse est : le conseil d'administration prononce la radiation ou l'exclusion. C'est clair.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance, et invite les personnes présentes au verre de l'amitié.

Didier KLODAWSKI